

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7291258401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.rennes-infos-autrement.fr/detail/7291258401>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 mai 2022** sur **Rennes-infos-autrement.fr**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**



*SCP Guillaume JOSSO Notaire associé - 13 rue d'Angers
- 44 110 CHATEAUBRIANT*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Ernest THIAW, Notaire à CHÂTEAUBRIANT, 13 Rue d'Angers, le 11 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La dénomination sociale est : KISSFERM. Le siège social est fixé à : TEILLAY (35620), 10 Le Pont Corbé. La société est constituée pour une durée de 99 années. Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Rennes Infos Autrement

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont : Madame Lucie AUBRY-CAMUS, demeurant à TEILLAY (35620) 10 Le Pont Corbé et Monsieur Hakim RAHOUI, demeurant à TEILLAY (35620) 10 Le Pont Corbé.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis

Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

